COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONAIS REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2011

Présents: BERNOS, MINJUZAN, SEBAT, PAILLAS, LEES, IDOMENEE, CASABONNE,

BEDECARRAX, Mme ANCHEN, Mme SAGE, TEULADE, GIMENEZ, IDOIPE, SARASOLA, Mme JAUBERT-BATAILLE, VALIANI, Mme FABRE, BELLOT, CARSUZAA, GOUINEAU, LAURONCE, MENE-SAFRANE, LOUSTALET, UTHURRY, GAILLAT, GARROTE, BRUGIDOU, Mme GASTON, Mme BARBET, Mme YTHIER, Mme SALTHUN-LASSALLE, BAREILLE, Mme REGUEIRO, LABARTHE, LACRAMPE, Mme

LE CHANONY, TERUEL, Mme SEGAUD.

<u>Pouvoirs</u>: Anne-Marie BARRERE à André BERNOS

Marie ECHEPARE à Henri GIMENEZ Didier LOUSTAU à Jean-Michel IDOIPE Aimé SOUMET Jean-Louis VALIANI à Jean-Pierre DOMECQ à Jean-Etienne GAILLAT Dominique QUEHEILLE à Philippe GARROTE Jean-Marie GINIEIS à Anne BARBET

Patrick MAILLET à Marie-Lyse GASTON

Suppléants: Raymonde SOARES suppléante de Gérard URRUSTOY

Jean LABORDE suppléant de Robert LABORDE-HONDET

Henri LAGREULA suppléant de David LAMPLE

Georgette SALHI suppléante de Véronique PEBEYRE

Excusés: Jean-Claude ELICHIRY, Gérard FRECHOU, Louis REY, Gérard LEPRETRE, Yves

TOURAINE, Dolores CABELLO, Nicolas MALEIG, Fabien REICHERT, Gilles

BITAILLOU, Martine MIRANDE.

RAPPORT N°111220-15-AID

FONDS DE CONCOURS : CONVENTION AVEC LA COMMUNE D'ESTIALESCQ

M. MINJUZAN indique que dans sa séance du 28 avril 2011, le Conseil Communautaire a retenu le projet de la commune d'Estialescq au titre des fonds de concours 2011.

Ce projet concernait la rénovation de l'église.

Le plan de financement définitif s'établit comme suit :

MONTANT OPERATION HT	11 028.18
Conseil Général	4 411.00
Fonds de concours	3 308.59
Part communale	3 308.59

Le montant du fonds de concours s'élève à 3 308.59 €.	
Les crédits nécessaires sont disponibles sur le Budget 2011 secti	on investissement.
Ouï cet exposé,	
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité,	
 ADOPTE ce rapport AUTORISE le Président à signer la convention avec la convention	·
Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 20 décembre 20	11
Suivent les signatures	
l	₋e Président
	Jean-Etienne GAILLAT